

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/09/20-10-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 septembre 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu le Code de la santé publique,
Vu l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique en date du 15 septembre 2022,
Vu l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales en date du 5 juillet 2022,

Considérant qu'Aix-Marseille Université s'inscrit dans le projet d'universitarisation des formations de spécialités infirmières et de cadres de santé,

DECIDE :

**OBJET : Demande d'accréditation du diplôme d'Etat
d'infirmier du bloc opératoires (IBODE)**

Le Conseil d'administration approuve le dossier de demande d'accréditation du diplôme d'Etat d'infirmier du bloc opératoire, annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 24

Fait à Marseille le 20 septembre 2022,

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION À DÉLIVRER
LE DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE**



**En partenariat avec l'École d'infirmier de bloc opératoire des
Hôpitaux Universitaires de Marseille (AP-HM)**

Version du 30 juin 2022

**Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20
septembre 2022**

I – UNIVERSITÉ ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE– STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION	3
II – ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION	6
III – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LA FORMATION D'AUTRES AUXILIAIRES MÉDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS	6
IV – MODALITÉS DE GOUVERNANCE UNIVERSITÉ-ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE	7
V – SPÉCIFICITÉS DU PROJET PÉDAGOGIQUE / APPORTS UNIVERSITAIRES /	7
MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS DE SANTÉ	7
VI – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DANS LES 5 ANS À VENIR EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE	8
VII – MOYENS AFFECTÉS À LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE	9
VIII – NOM ET QUALITÉ DU RESPONSABLE DE LA FORMATION	10
IX – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE	10
X – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	11
IX – DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE MIS EN PLACE PAR L'UFR EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE	12
X – DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE	13
XI – PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGÉS	13
XII – AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITÉ	14
XIII – AVIS DES INSTANCES DE L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE	14
ANNEXE I : Autorisation de l'Ecole d'infirmier de bloc opératoire de l'AP-HM	15
ANNEXE II : Calendrier universitaire de la promotion 2022	17
ANNEXE III : Maquettes d'enseignement de la formation d'infirmier de bloc opératoire	19

ANNEXE IV : Convention Aix-Marseille Université – APHM concernant la formation sur les actes exclusifs	46
ANNEXE V : CV de l'équipe pédagogique de l'école IBO	51

I – UNIVERSITÉ ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE– STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

1) Présentation d'Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université propose des formations dans tous les champs disciplinaires : arts, lettres, langues et sciences humaines ; droit et sciences politiques ; économie et gestion ; santé ; sciences et technologies. Site de recherche intensive menée en collaboration avec les plus grands organismes, AMU se classe parmi les sites d'excellence français reconnus par un jury international dans le cadre des Investissements d'Avenir. La fondation AMU permet de développer recherche, formation et insertion professionnelle des étudiants, tout en créant un lien privilégié avec le monde socio-économique. Formation, recherche, orientation, insertion professionnelle, interdisciplinarité et valorisation de la connaissance sont les piliers de cet établissement, plus grande université de France et du monde francophone.

Aix-Marseille Université en quelques chiffres :

+ de 75000 étudiants	1	Index pérennisée
5 grands campus	12	écoles doctorales
58 sites géographiques	3400	doctorants
6 secteurs de formation	150	associations étudiantes
5 axes de recherche interdisciplinaires	8000	personnels
18 composantes	750	M€ de budget
130 structures de recherche		

2) Présentation de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université

Depuis octobre 2018, la Faculté de Médecine de Marseille est devenue la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales. Elle accueille chaque année plus de 15000 étudiants grâce à son développement des différentes formations en sciences médicales et paramédicales.

Ce regroupement permettra à travers nos 5 écoles (Médecine, Médecine Dentaire, Maïeutique, Sciences de la Réadaptation et Sciences Infirmières) :

- De favoriser la mutualisation de certains enseignements pour faire se côtoyer pendant leurs études les différentes professions de santé afin de pouvoir créer une approche transversale de ces professions.
- De sensibiliser et d'organiser l'approche recherche pour ouvrir les structures de recherche à ces « nouvelles professions » qui intègrent l'université.

- D'apprendre à travailler ensemble pour mieux répondre aux objectifs de santé publique et à mieux définir le rôle de chacun en complémentarité.

La faculté a su également, au sein du secteur santé, organiser une offre de formation continue (UFMCS) pour l'ensemble des professionnels de santé.

Avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM), la faculté de médecine de Marseille offre à ses étudiants la possibilité de pratiquer une médecine de pointe et ainsi accéder aux dernières avancées de la recherche biomédicale. Forte de ce partenariat, la faculté bénéficie pleinement de l'excellence française en matière de soins, de formation clinique et de la recherche scientifique.

La recherche est aussi un axe fort de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales avec ses 16 équipes de recherches labélisées dans les différents domaines tels que les maladies infectieuses avec son Institut Hospitalo-Universitaire (IHU), la génétique, l'oncologie/immunologie, les sciences humaines et sociales, la santé publique, l'imagerie médicale ou encore l'anthropologie.

Dès fin 2019, la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales accueillera également le pôle « NeuroTimone » qui permettra de regrouper les équipes de recherche dans le domaine des neurosciences et ainsi créer une structure unique en un même lieu et à proximité des centres hospitaliers.

Doté d'infrastructures modernes, la faculté, en comptant notamment le Centre européen en imagerie médicale (Cerimed), a l'ambition de se placer parmi les meilleurs en France.

3) Présentation de l'École des Sciences Infirmières

L'École des Sciences Infirmières, dirigée par Mr Sébastien Colson, infirmier puériculteur Professeur des Universités, est issue de l'ancien Département Universitaire des Sciences Infirmières (DUSI) créé en 2012 et dirigé jusqu'octobre 2018 par le Pr Philippe Berbis, Vice-doyen aux professions paramédicales de la faculté.

Le Conseil d'École, composé d'enseignants-chercheurs de rang A et de rang B, de représentants étudiants, d'un BIATSS et d'une personne extérieure, délibère et vote sur toutes les questions concernant les activités pédagogiques et le fonctionnement de l'École. En particulier, le Conseil d'École :

- Propose l'offre de formation de l'École ;
- Propose les modalités de contrôle de connaissances des formations de l'École ;
- Fait état des besoins financiers et humains nécessaires à son fonctionnement, qui sont transmises au Conseil de la Faculté ;
- Répartit les crédits qui lui sont alloués.

Entrent dans le champ de compétence de l'École des Sciences Infirmières :

- la gestion, l'application et l'évaluation de la **convention de partenariat relative au diplôme d'Etat d'infirmier grade Licence, signée entre Aix-Marseille Université (AMU), le Groupement de Coopération Sanitaire d'Aix-Marseille (GCS) regroupant 16 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le Conseil Régional**, dans laquelle l'université met en œuvre un dispositif pédagogique adapté en concertation avec les IFSI, visant à des enseignements de qualité pour l'ensemble des instituts, réalisés par des enseignants-chercheurs, garantissant l'égalité des étudiants devant la validation. L'évaluation des enseignements inhérents aux UE coordonnées par l'université fait l'objet d'un dispositif mis en place par la commission pédagogique de ce dispositif, placée sous la Présidence d'AMU. Dans le cadre de cette convention, des commissions pédagogiques regroupant l'ensemble des partenaires sont réunies régulièrement (3 à 4 fois par an).
- La gestion, l'application et l'évaluation de la **convention de partenariat relative au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste grade Master, signée entre Aix-Marseille Université (AMU), l'Institut de formation des infirmiers anesthésistes de l'AP-HM et le Conseil Régional**
- **Le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée**, dont l'accréditation a été délivrée en novembre 2018.

4) Statut de la structure assurant la formation

Dans le cadre d'Aix-Marseille Université, dont elle est une composante, l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales et Paramédicales de Marseille porte le nom de Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales.

La Faculté est partie constituante du Centre Hospitalier et Universitaire en application de la convention conclue dans les conditions définies au 5ème alinéa de l'article 32 de la Loi du 26 janvier 1984, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 30 décembre 1958 maintenues en vigueur par l'article 68 de la Loi.

En conséquence, la structure et le fonctionnement de la Faculté sont régis par les statuts disponibles sur le site de la Faculté sur le lien suivant : https://medecine.univ-amu.fr/sites/medecine.univamu.fr/files/statuts_ufr_smpm_version_definitive.pdf

L'organisation de la Faculté dépend :

- Du Conseil de Faculté,
- Du Directeur qui porte le titre de Doyen,
- Du ou des Vice-Doyens,
- Des Assesseurs et des chargés de mission,
- Du Comité Scientifique,

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

- Du Comité des Études,
- Des Commissions spécialisées,
- Des Conseils d'École,
- Des Directeurs d'École,
- De l'Assemblée des Professeurs et assimilés, des Maîtres de Conférences des Universités et assimilés.

II – ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

1) Présentation de l'école assurant la formation d'infirmier de bloc opératoire

L'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire (EIBO) est autorisée par le Conseil Régional Sud-PACA (Cf. annexe I) et adossé au troisième CHU de France et rattaché à l'Institut Régional des Formations Spécialisées en Santé (IRFSS). Elle bénéficie de fait d'une mutualisation de ressources et de compétences. Le projet d'école « pilote » en lien avec les travaux de réingénierie initié en 2009 a permis à l'équipe pédagogique de s'imprégner de la culture des formations par compétences et unité d'enseignement.

Les stages sont majoritairement effectués sur l'AP-HM (2ème pôle de recherche en France).

2) Statut de l'école assurant la formation

L'école est sous un statut public, au sein des Hôpitaux Universitaires de Marseille (AP-HM).

III – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LA FORMATION D'AUTRES AUXILIAIRES MÉDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

1) Justification de la demande d'accréditation

L'École Régionale d'Infirmiers de Bloc Opératoire de Marseille a été créée par la Croix Rouge en 1966. Elle était alors la seule école ouverte en France. Cette formation a été intégrée au sein de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille dès 1972. À ce jour, l'école a formé 1116 infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Aix-Marseille Université, déjà partenaire de deux conventions avec les IFSI et l'École d'IADE de l'APHM, est particulièrement pro-active dans les projets d'universitarisation des professions paramédicales. D'ailleurs, le projet d'expérimentation d'universitarisation des spécialités infirmières et cadre de santé, autorisé par l'arrêté du 9 septembre 2021, préfigurait la diplomation du diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire par l'Université.

La demande d'accréditation à délivrer le diplôme d'Etat d'Infirmier de bloc opératoire par Aix-Marseille université se justifie donc par ces projets communs entre les Hôpitaux Universitaires de Marseille et Aix-Marseille Université, dans la lignée des projets d'universitarisation de la filière en sciences infirmières.

2) Engagement dans la formation d'autres auxiliaires médicaux

Aix-Marseille Université est engagée dans la formation des auxiliaires médicaux suivants :

- École des sciences infirmières :

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

- Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée ○
Expérimentation d'universitarisation des spécialités infirmières et cadre de santé ○ Expérimentation de cursus double diplômant diplôme d'Etat d'infirmier et Licence Sciences pour la Santé
- École des sciences de la réadaptation :
 - Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute ○ Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute ○ Diplôme d'Etat de Pédicure-Podologue ○ Certificat de capacité d'Orthophoniste ○ Certificat de capacité d'Orthoptiste

3) Conventiionnements existants

- Convention de partenariat relative au diplôme d'Etat d'infirmier grade Licence, signée entre AixMarseille Université (AMU), le Groupement de Coopération Sanitaire d'Aix-Marseille (GCS) regroupant 16 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le Conseil Régional
- Convention de partenariat relative au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste grade Master, signée entre Aix-Marseille Université (AMU), l'Institut de formation des infirmiers anesthésistes de l'AP-HM et le Conseil Régional
- Convention de partenariat relatives aux expérimentations de double diplomation diplôme d'Etat de puéricultrice et diplôme de cadre de santé avec le Master Santé, entre Aix-Marseille Université, l'AP-HM et le Conseil Régional

IV – MODALITÉS DE GOUVERNANCE UNIVERSITÉ-ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

Ce dispositif est en cours de construction entre Aix-Marseille Université, l'AP-HM et le Conseil Régional.

V – SPÉCIFICITÉS DU PROJET PÉDAGOGIQUE / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS DE SANTÉ

1) Spécificités du projet pédagogique

Le projet pédagogique concernant le DE IBO d'Aix-Marseille Université repose sur :

- Un parcours de formation dont l'étudiant est acteur, avec le soutien de ses tuteurs
- Un enseignement théorique et pratique médico-infirmier hospitalo-universitaire
- Un accompagnement personnalisé du projet professionnel de l'étudiant
- La qualification et la complémentarité des compétences et expertises de l'équipe pédagogique
 - Des partenariats avec les institutions de santé (ARS, établissements de soins...)
- Une insertion du dispositif de formation dans une vision de filière en sciences infirmières et d'interprofessionnalité
- Un dispositif d'accompagnement à la réussite de l'étudiant
- Un dispositif d'amélioration de la qualité de la formation

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

- La valorisation des travaux des étudiants
Un document plus précis est en cours d'élaboration.

2) Apports universitaires

Les apports universitaires concernent :

- Les enseignements universitaires fondamentaux, disciplinaires, de recherche et professionnels intégrés dans le formation IBO
- La possibilité de s'inscrire dans un parcours Licence-Master-Doctorat intégré à l'Université
- La possibilité de développer des projets pédagogiques en lien avec les appels à projets tels que ceux de la Fondation A*Midex
- La possibilité de développer des partenariats de coopération internationaux avec, notamment, les membres du consortium de l'Université Européenne CIVIS
- La possibilité de développer des innovations pédagogiques, notamment avec le CISAM+
- La possibilité d'accès à une formation par et à la recherche, avec la collaboration possible des unités de recherche de l'Université.

3) Mutualisations avec d'autres formations de santé

Des mutualisations d'enseignement seront d'abord prévus pour la prochaine rentrée universitaire 2022-2023, avec les formations suivantes :

- Master Santé d'Aix-Marseille Université
- Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée
- Diplôme d'Etat de puéricultrice (version expérimentale AMU)
- Diplôme de cadre de santé (version expérimentale AMU)
- Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste (AP-HM)

Ces mutualisations pourront être renforcées dans les années universitaires suivantes.

VI – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DANS LES 5 ANS À VENIR EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

1) Nombre de candidats susceptibles d'être accueillis en 2022

Selon l'autorisation délivrée par le Conseil Régional, la capacité maximale d'accueil sur le DE IBO est de 60 étudiants par année de formation.

Pour l'année universitaire 2022-2023, 27 candidats ont été admis au concours d'entrée selon les modalités de sélection antérieures à l'arrêté du 27 avril 2022. Des reports entrants en formation sont en cours d'étude (actuellement 17).

2) Possibilités d'évolution dans les 5 ans à venir en lien avec l'école assurant la formation d'infirmier de bloc opératoire

En raison des tensions sur ce métier, l'AP-HM avait sollicité une augmentation du quota d'étudiants de 45 à 60 pour la rentrée 2022-2023. La publication du nouvel arrêté de formation pourrait permettre d'atteindre la capacité maximale d'accueil dans les 5 ans à venir.

Dès que l'accréditation à délivrer le diplôme sera obtenue par Aix-Marseille Université, la Validation des Acquis par l'Expérience sera mise en place rapidement, afin de permettre à des infirmiers faisant fonction d'infirmier de bloc opératoire de disposer d'une reconnaissance des compétences acquises sur le terrain et d'aménager les cursus de formation en fonction de l'acquisition de ces compétences et de celles restant à acquérir.

VII – MOYENS AFFECTÉS À LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

1) Financiers

Les étudiants admis en formation initiale s'acquittent des droits d'inscription nationaux sous réserve de l'arrêté des ministres en charge du budget et de l'enseignement supérieur.

Le coût de la formation en formation continue est fixé à 9 000 € par année de formation, sous réserve de la validation de ce tarif par les instances de l'université.

2) Humains

Personnel permanent

- 1 équipe pédagogique permanente : un responsable de filière et 4 Équivalents Temps Plein (ETP) cadres formateurs ;
- 1 secrétariat dédié à la filière occupé par une secrétaire à temps plein ; - 1 dispositif d'accompagnement individualisé des étudiants.

Personnel occasionnel participant aux enseignements de cette filière

Les enseignements théoriques sont dispensés par l'équipe pédagogique de l'école et de l'université.

Des vacataires sont également sollicités :

- Enseignants médico-chirurgicaux
- Professionnels paramédicaux (cadre de santé, IBODE, IADE)
- Directeurs d'établissements,
- Ingénieurs, architectes
- Représentants de laboratoire pour les dispositifs médicaux.

Les enseignements pratiques sont dispensés dans les locaux de l'IRFSS.

L'enseignement clinique est réalisé dans des stages agréées conformément à la réglementation en vigueur. Les stages peuvent être réalisés dans des structures publiques (CHU, CH et SSA) ou privées.

3) Locaux :

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

Les étudiants seront accueillis dans les locaux de IRFSS Houphouët Boigny de l'AP-HM, dans l'attente de la livraison du projet de création du campus paramédical d'Aix-Marseille Université. Pour les enseignements universitaires, les étudiants seront également accueillis dans les salles de cours des campus Timone et Nord de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université.

Ils bénéficient de l'ensemble des services universitaires d'Aix-Marseille Université, notamment la bibliothèque universitaire, les logements et la restauration universitaires par le CROUS, comme tous les autres étudiants de l'université.

VIII – NOM ET QUALITÉ DES RESPONSABLES

- **Responsable du diplôme à l'université : Professeur Sébastien COLSON**, Professeur des Universités en Sciences Infirmières, Directeur de l'École des Sciences Infirmières, EA3279 : CEReSS, Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, Aix-Marseille Université
- **Responsable de la formation à l'école : Mme Pierrette SOULANS**, Cadre supérieur de santé infirmière de bloc opératoire, titulaire d'une Licence d'administration économique et sociale et d'un Master en sciences humaines
- **Responsable scientifique : Professeur Didier SCAVARDA**, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Aix-Marseille Université, Chef de service de Neurochirurgie infantile, Hôpital de la Timone, AP-HM

IX – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Le curriculum vitae (CV) d'un membre de l'équipe pédagogique n'ayant pas encore publié est en annexe V.

- **Mme Josette BASTELICA**, Cadre de santé infirmière de bloc opératoire, titulaire d'une Licence d'Administration Économique et Sociale et d'un Master sciences humaines,
- **Mme Stéphanie LABOUTIERE**, Cadre de santé infirmière de bloc opératoire, titulaire d'une Licence d'Administration Économique et Sociale et d'un Master sciences économiques, gestion des ressources humaines et des compétences,
- **Mme Magali VAILHE**, Cadre de santé infirmière de bloc opératoire, en cours de Master en sciences humaines
- **M. Sébastien VERGNE**, Cadre de santé infirmier de bloc opératoire, titulaire d'un Master en sciences humaines

X – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'organisation des enseignements pour la rentrée 2022-2023 est en cours d'élaboration entre l'école et l'université. Au regard des délais imposés pour réaliser ce dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme, il n'a pas été possible de transmettre une programmation des enseignements par semaine sur les 4 semestres.

Une nouvelle version du dossier de demande d'accréditation sera adressée une fois que ces éléments seront finalisés, courant juillet 2022.

1) Organisation générale de la formation

La formation se déroulera conformément à la réglementation en vigueur à partir de la rentrée universitaire 2022-2023 (Cf. Annexe II).

2) Maquettes des enseignements

Les maquettes d'enseignements sont en cours de construction. Une première version est disponible en annexe III.

3) Cours magistraux et enseignements dirigés

La proportion de cours magistraux, d'enseignements dirigés et de travaux pratiques est indiquées à l'annexe III.

4) Enseignement en distanciel et en simulation

L'enseignement en distanciel nécessite des travaux en co-construction supplémentaires.

Les enseignements en lien avec la simulation haute-fidélité sont à développer ou à relancer, tels que :

- La prise en charge d'un patient dans le cadre de l'urgence en collaboration avec les IADE
- La robotique
- Les enseignements mutualisés avec les internes en chirurgie sur dispositifs de type Lapsim avec procédures chirurgicales
- Création de scénario de situation opératoire avec adossement à une Start up pour développer la réalité virtuelle

5) Mutualisation des enseignements : - Avec

d'autres formations IBODE : non prévue - Avec

d'autres formations de santé :

- o Master Santé : Fondamentaux des sciences infirmières, Langue Vivante, Recherche, Formation et analyse des pratiques professionnelles
- o Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste : hygiène, législation et vigilances
- Avec des formations d'autres UFR de l'établissement : non prévue - Avec des formations d'autres établissements : non prévue

6) Stages

a. Modalités d'agrément des terrains de stages

Une charte de stage, en cours d'élaboration, sera adressée aux terrains de stage concernés par la formation IBO, clinique comme recherche, conformément à la réglementation en vigueur. L'agrément sera réalisé selon la réglementation en vigueur.

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

b. Convention de stage

Une convention de stage sera signée entre l'étudiant, l'École IBO, la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université et l'organisme d'accueil du terrain de stage. Il peut s'agir d'une convention de stage pour étudiant en formation initiale ou pour étudiant stagiaire en formation continue.

c. Liste des terrains de stage clinique En cours d'élaboration.

d. Liste des terrains de stage recherche
En cours d'élaboration.

XI – DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE MIS EN PLACE PAR L'UFR EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

Les responsables de chaque PROMOTION informent les étudiants de leur disponibilité pour toute problématique se posant à eux durant leur formation. Des entretiens individuels en face-à-face ou téléphoniques sont réalisés en fonction de la situation à laquelle l'étudiant fait face.

Deux délégués sont désignés par promotion (1 titulaire et 1 suppléant). Leur mission est d'être porteparole de leur promotion pour des questions concernant l'ensemble du groupe. Ils organisent des groupes de discussion avec les autres étudiants pour élaborer la demande qui sera formulée aux responsables pédagogiques. Un courriel est ainsi adressé aux responsables pédagogiques, qui répondra dans les meilleurs délais au délégué de promotion, ce dernier transférant la réponse à ses collègues.

Un suivi pédagogique individuel de l'étudiant peut être mis en place et assuré par un membre de l'équipe pédagogique. Il consiste à dresser un bilan du semestre écoulé et de définir des actions permettant de favoriser la réussite de l'étudiant sur la suite de son parcours. Un contrat pédagogique peut être mis en place dans le cadre de difficulté rencontrée par l'étudiant durant son cursus de formation.

Un accompagnement des étudiants est réalisé par les cadres formateurs dans l'apprentissage des techniques de soins en simulation, avec mise à disposition du bloc de simulation pour les étudiants pour des entraînement.

Les membres de l'équipe pédagogique dirigent et accompagnent les mémoires des étudiants. Des réunions avec les directeurs de mémoire sont organisées.

XII – DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

Une évaluation de la satisfaction des enseignements par les étudiants est mise en œuvre pour chaque UE sur l'espace numérique de travail (ENT). La synthèse permet d'identifier les points forts et les axes d'amélioration à prendre en compte pour la suite de la formation ou pour l'année universitaire suivante.

Un conseil de perfectionnement se tient à la fin de chaque semestre. Il s'agit d'un lieu d'échanges et de préconisations réunissant tous les acteurs impliqués dans la formation et dont la finalité est :

- D'identifier les pistes potentielles d'amélioration de la qualité de la formation ;
- De favoriser l'adaptation du DE IBO aux contextes d'insertion professionnelle des diplômés et aux enjeux de société ;
- De rendre lisible les compétences transversales et professionnelles auxquelles prépare le DE IBO.

Participent notamment à ce conseil de perfectionnement :

- Le responsable du diplôme
- L'équipe pédagogique
- Le référent scientifique de la formation
- Des représentants des professionnels répartis à part égal entre des infirmiers de bloc opératoire et des représentants des établissements de santé partenaires
- Les délégués étudiants de chaque promotion.

Un bilan de la formation est réalisé avec les étudiants et les responsables, par promotion, à chaque fin de semestre. Des rencontres supplémentaires peuvent être organisées en fonction des besoins des étudiants.

XIII – PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGÉS

1) Partenariat local

L'École d'IBO a conventionné avec Aix-Marseille Université pour la formation relative aux actes exclusifs IBO (Cf. Annexe IV).

2) Partenariats internationaux

L'École des Sciences Infirmières déploie un projet A*Midex relatif à l'internationalisation des formations de 2^{ème} cycle en sciences infirmières.

L'objectif de ce projet est de développer l'internationalisation de ces formations, en amorçant un partenariat avec d'autres universités dispensant des formations reconnues en sciences infirmières, notamment en pratique avancée : Universitat de Barcelona, Universidad Autónoma de Madrid, Université de Montréal, Université de Laval (Québec) et New York University. Ce projet favorise la mise en place de séjours entrants et sortants d'étudiants et de professeurs, des enseignements mutualisés en anglais et en français, l'organisation de workshops inter-universités et de colloques internationaux. Ce projet est un amorçage vers un ou des projets de plus grande envergure de type ERASMUS+.

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

XIV – AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITÉ

- Avis du Conseil d'École des Sciences Infirmières de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales **prévu le 4 juillet 2022**
- Avis favorable du Comité des Études de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales **prévu le 4 juillet 2022**
- Avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales **prévu le 5 juillet 2022**
- Avis (favorable) de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique **à déterminer**
- Avis (favorable) du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université **à déterminer**

XV – AVIS DES INSTANCES DE L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

A déterminer.

ANNEXE I : Autorisation de l'École d'infirmier de bloc opératoire de l'AP-HM



A R R Ê T É N ° 2 0 1 8 - 2 0
portant autorisation d'un institut de formation préparatoire au
diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire
Assistance publique – Hôpitaux de Marseille

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.4383-3 et R.4383-2 et suivants;
- VU** l'arrêté du 31 juillet 2009 du ministre de la santé et des sports relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur ;
- VU** la délibération n°17-50 du 17 mars 2017 du Conseil régional approuvant le Schéma régional des formations sanitaires et du travail social pour la période 2017-2021 ;
- VU** la demande d'autorisation de l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille du 8 septembre 2016 ;
- VU** l'avis du Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur du 29 septembre 2016;

A R R E T E

Article 1 :

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille sis 80 rue Brochier à MARSEILLE (13) est autorisée à dispenser la formation préparatoire au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Article 2 :

L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans.

Article 3 :

A compter de la rentrée d'octobre 2017, la capacité autorisée pour suivre la formation préparatoire au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est fixée à 45 places sur le site de Houphouët Boigny, sis 416 Chemin de la Madrague Ville à Marseille 15^{ème}.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié au Directeur général de l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille et au Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, transmis au représentant de l'Etat et publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Article 5 :

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Marseille, le 29 JAN. 2018



Renaud MUSELIER

ANNEXE II : Calendrier universitaire de la promotion 2022

10/06/2022 V1

sous réserve de modifications / et attente des congés scolaires 2023 /2024

sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	
L		M 01 F	M																				
M		M 02 S	M																				
J	01	J 03 S	J 01 S						J 01 C						M 01 F						M 01 F		
V	02	V 04 S	V 02 S						V 02 C						V 02 S	V 01 S			V 01 S		V 02 S		
S	03	S 05	S 03	S					S 03	S 01	S	S 02	S	S 04	S 02	S	S 02	S	S 02		S 04	S 01	S
D	04	D 02	D 06	D 04	D 01 F				D 04	D 02	D	D 03	D 01	D 05	D 03	D	D 04	D	D 03		D 05	D 02	D
L	05	L 03	L 07 S	L 05 S	L 02 C				L 05	L 03	L	L 04	L 02	L 06 S	L 04 S	L 01 F			L 04 S	L 01 F	L 06 S	L 03 S	L 01
M	06	M 04	M 08 S	M 06 S	M 03 C				M 04	M 02	M	M 03	M 01	M 05 S	M 03 S	M 02 V			M 05 S	M 02 S	M 07 S	M 04 S	M 02
M	07	M 05	M 09 S	M 07 S	M 04 C	01 C	01 C	01 C	M 05	M 03	M	M 04	M 02	M 06 M	M 04 S	M 03 S			M 06 M	M 03 S	M 08 F	M 05 S	M 03
J	08	J 06	J 10 S	J 08 S	J 05 C	02 C	02 C	02 C	J 06	J 04	J	J 03	J 01	J 05 S	J 03 S	J 04 S	01 S		J 07 S	J 04 S	J 09 F	J 06 S	J 04
V	09	V 07	V 11 F	V 09 S	V 06 C	03 C	03 C	03 C	V 07	V 05	V	V 04	V 02	V 06 S	V 04 S	V 05 S	V 02 S		V 08 S	V 05 S	V 10 S	V 07 S	V 05
S	10	S 08	S 12 S	S 10 S	S 07 C	04 C	04 C	04 C	S 10	S 08	S	S 09	S 07	S 11 F	S 09 S	S 06 S	S 03 S		S 09 S	S 06 S	S 11 S	S 08 S	S 06
D	11	D 09	D 13	D 11	D 08	D 05	D 05	D 09	D 11	D 09	D 06	D 10	D 08	D 12	D 10	D 07	D 04	D 10	D 07	D 12	D 09	D 07	D
L	12	L 10	L 14 S	L 12 C	L 09 C	L 06 C	L 06 C	L 10 F	L 12	L 10	L 07	L 11	L 09	L 13 S	L 11 C	L 08 S	L 05 S	L 11 S	L 08 S	L 13 S	L 10 S	L 08	L 09
M	13	M 11	M 15 S	M 13 C	M 10 C	M 07 C	M 07 C	M 11 S	M 13	M 11	M 08	M 12	M 10	M 14 S	M 12 C	M 09 S	M 06 S	M 12 S	M 09 S	M 14 S	M 11 S	M 08	M 09
M	14	M 12	M 16 S	M 14 C	M 11 C	M 08 C	M 08 C	M 12 S	M 14	M 12	M 09	M 13	M 11	M 15 S	M 13 C	M 10 S	M 07 S	M 13 S	M 10 S	M 15 S	M 12 S	M 10	M 10
J	15	J 13	J 17 S	J 15 C	J 12 C	J 09 C	J 09 C	J 13 S	J 15	J 13	J 10	J 14	J 12	J 16 S	J 14 C	J 11 S	J 08 S	J 14 S	J 11 S	J 16 S	J 13 S	J 11	J 11
V	16	V 14	V 18 S	V 16 C	V 13 C	V 10 C	V 10 C	V 14 S	V 16	V 14	V 11	V 15	V 13	V 17 S	V 15 C	V 12 S	V 09 S	V 15 S	V 12 S	V 17 S	V 14 S	V 12	V 12
S	17	S 15	S 19 S	S 17 S	S 14 C	S 11 C	S 11 C	S 15 S	S 17	S 15	S 12	S 16	S 14	S 18 S	S 16 S	S 13 S	S 10 S	S 16 S	S 13 S	S 18 S	S 15 S	S 13	S 13
D	18	D 16	D 20	D 18	D 15	D 12	D 12	D 16	D 18	D 16	D 13	D 17	D 15	D 19	D 17	D 14	D 11	D 17	D 14	D 19	D 16	D 14	D 14 F
L	19	L 17	L 21 S	L 19 C	L 16 C	L 13 C	L 13 C	L 17 V	L 19	L 17	L 14	L 18	L 16	L 20 S	L 18 C	L 15 S	L 12 S	L 18 S	L 15 C	L 20 F	L 17 S	L 15	L 15
M	20	M 18	M 22 S	M 20 C	M 17 C	M 14 C	M 14 C	M 18 V	M 20	M 18	M 15	M 19	M 17	M 21 S	M 19 C	M 16 S	M 13 S	M 19 S	M 16 C	M 21 S	M 18 S	M 16	M 16
M	21	M 19	M 23 S	M 21 C	M 18 C	M 15 C	M 15 C	M 19 V	M 21	M 19	M 16	M 20	M 18	M 22 S	M 20 C	M 17 S	M 14 S	M 20 S	M 17 C	M 22 S	M 19 S	M 17	M 17
J	22	J 20	J 24 S	J 22 C	J 19 C	J 16 C	J 16 C	J 20 V	J 22	J 20	J 17	J 21	J 19	J 23 S	J 21 C	J 18 S	J 15 S	J 21 S	J 18 C	J 23 S	J 20 S	J 18	J 18
V	23	V 21	V 25 S	V 23 C	V 20 C	V 17 C	V 17 C	V 21 V	V 23	V 21	V 18	V 22	V 20	V 24 S	V 22 C	V 19 S	V 16 S	V 22 S	V 19 C	V 24 S	V 21 S	V 19	V 19
S	24	S 22	S 26 S	S 24 S	S 21 C	S 18 C	S 18 C	S 22 V	S 24	S 22	S 19	S 23	S 21	S 25 S	S 23 S	S 20 S	S 17 S	S 23 S	S 20 S	S 25 S	S 22 S	S 20	S 20
D	25	D 23	D 27	D 25	D 22	D 19	D 19	D 23	D 25	D 23	D 20	D 24	D 22	D 26	D 24	D 21	D 18	D 24	D 21	D 26	D 23	D 21	D 21
L	26	L 24	L 28 S	L 26 V	L 23 C	L 20 C	L 20 C	L 24 C	L 26	L 24	L 21	L 25	L 23	L 27 S	L 25 F	L 22 S	L 19 S	L 25 S	L 22 V	L 27 S	L 24 C	L 22	L 22
M	27	M 25	M 29 S	M 27 V	M 24 C	M 21 C	M 21 C	M 25 C	M 27	M 25	M 22	M 26	M 24	M 28 S	M 26 V	M 23 S	M 20 S	M 26 S	M 23 V	M 28 S	M 25 C	M 23	M 23
M	28	M 26	M 30 S	M 28 V	M 25 C	M 22 C	M 22 C	M 26 C	M 28	M 26	M 23	M 27	M 25	M 29 S	M 27 V	M 24 S	M 21 S	M 27 S	M 24 V	M 29 S	M 26 C	M 24	M 24
J	29	J 27	J 31 S	J 29 V	J 26 C	J 23 C	J 23 C	J 27 C	J 29	J 27	J 24	J 28	J 26	J 30 S	J 28 V	J 25 S	J 22 S	J 28 S	J 25 V	J 30 S	J 27 C	J 25	J 25
V	30	V 28	V 31 S	V 30 V	V 27 C	V 24 C	V 24 C	V 28 C	V 30	V 28	V 25	V 29	V 27	V 31 S	V 29 V	V 26 S	V 23 S	V 29 S	V 26 V	V 31 S	V 28 C	V 26	V 26
S		S 29	S 31	S 28	S 25	S 22	S 22	S 26	S 28	S 26	S 23	S 30	S 28	S 31 S	S 29 S	S 26 S	S 23 S	S 30 S	S 27 S	S 31 S	S 28 S	S 27	S 27
D		D 30	D 31	D 29	D 26	D 23	D 23	D 27	D 29	D 27	D 24	D 31	D 29	D 31 S	D 30 S	D 27 S	D 24 S	D 31 S	D 28 S	D 31 S	D 28 S	D 29	D 28
L		L 31	L 31	L 30	L 27	L 24	L 24	L 28	L 30	L 28	L 25	L 31	L 29	L 31 S	L 30 S	L 27 S	L 24 S	L 31 S	L 28 S	L 31 S	L 28 S	L 29	L 29
M		M 31	M 31	M 30	M 27	M 24	M 24	M 28	M 30	M 28	M 25	M 31	M 29	M 31 S	M 30 S	M 27 S	M 24 S	M 31 S	M 28 S	M 31 S	M 28 S	M 29	M 29
J		J 31	J 31	J 30	J 27	J 24	J 24	J 28	J 30	J 28	J 25	J 31	J 29	J 31 S	J 30 S	J 27 S	J 24 S	J 31 S	J 28 S	J 31 S	J 28 S	J 29	J 29
V		V 31	V 31	V 30	V 27	V 24	V 24	V 28	V 30	V 28	V 25	V 31	V 29	V 31 S	V 30 S	V 27 S	V 24 S	V 31 S	V 28 S	V 31 S	V 28 S	V 29	V 29
S		S 31	S 31	S 30	S 27	S 24	S 24	S 28	S 30	S 28	S 25	S 31	S 29	S 31 S	S 30 S	S 27 S	S 24 S	S 31 S	S 28 S	S 31 S	S 28 S	S 29	S 29
D		D 31	D 31	D 30	D 27	D 24	D 24	D 28	D 30	D 28	D 25	D 31	D 29	D 31 S	D 30 S	D 27 S	D 24 S	D 31 S	D 28 S	D 31 S	D 28 S	D 29	D 28
L		L 31	L 31	L 30	L 27	L 24	L 24	L 28	L 30	L 28	L 25	L 31	L 29	L 31 S	L 30 S	L 27 S	L 24 S	L 31 S	L 28 S	L 31 S	L 28 S	L 29	L 29
M		M 31	M 31	M 30	M 27	M 24	M 24	M 28	M 30	M 28	M 25	M 31	M 29	M 31 S	M 30 S	M 27 S	M 24 S	M 31 S	M 28 S	M 31 S	M 28 S	M 29	M 29
J		J 31	J 31	J 30	J 27	J 24	J 24	J 28	J 30	J 28	J 25	J 31	J 29	J 31 S	J 30 S	J 27 S	J 24 S	J 31 S	J 28 S	J 31 S	J 28 S	J 29	J 29
V		V 31	V 31	V 30	V 27	V 24	V 24	V 28	V 30	V 28	V 25	V 31	V 29	V 31 S	V 30 S	V 27 S	V 24 S	V 31 S	V 28 S	V 31 S	V 28 S	V 29	V 29
S		S 31	S 31	S 30	S 27	S 24	S 24	S 28	S 30	S 28	S 25	S 31	S 29	S 31 S	S 30 S	S 27 S	S 24 S	S 31 S	S 28 S	S 31 S	S 28 S	S 29	S 29
D		D 31	D 31	D 30	D 27	D 24	D 24	D 28	D 30	D 28	D 25	D 31	D 29	D 31 S	D 30 S	D 27 S	D 24 S	D 31 S	D 28 S	D 31 S	D 28 S	D 29	D 28
S1				S2				RETOUR EMPLOYEUR				S3				S4							

ANNEXE III : Maquettes d'enseignement de la formation d'infirmier de bloc opératoire

BLOC 1 / Compétence 1 / Semestre 1

UE Sciences infirmières et bloc opératoire (2 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
4,00	4,00	2,00		Modèles et théories en sciences infirmières	Colson	8,00	10,00				0,00	8,00
	6,00	3,00		Communication : intégration	Formateur EIBO	6,00	9,00				0,00	6,00
2,00				repères historiques de l'éthique. La notion de dilemme moral. La raison et les émotions dans les débats de société et les discussions éthiques	Le Coz	2,00	2,00				0,00	2,00
2,00		10,00		Préparation de l'UE méthode de travail (arrêté du 27 avril 2022)	Formateur IBODE	2,00	12,00				0,00	2,00
8,00		2,00		Histoire de la profession IDE, épistémologie des sciences IDE	Colson/ Amania Audrey	8,00	10,00				0,00	8,00
4,00		1,00		Introduction aux principes de bioéthique	Guivarc'h Maude	4,00	5,00				0,00	4,00
3,00	3,00	5,00		Anthropologie, ethnologie, violence faite au corps, vision de l'autre face au corps nu, symbolique cœur sang, représentation psychologique de la mort, vision chez l'enfant.	Mme Poyard	6,00	11,00				0,00	6,00
			1,00	Type d'évaluation: Analyse de situation avec rappels éthiques et déontologiques		1,00	1,00				0,00	1,00
23,00	13,00	23,00	1,00			37,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37,00

BLOC 1 / Compétence 2 / Semestre 1

UE Sciences médicochirurgicales (7 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
2,00	2,00			Différents types d'anesthésies pédiatriques : produits et matériels	Mr Chanudet	4,00	4,00				0,00	4,00
3,00				Règlementation, techniques d'anesthésie réanimation, installations, prévention et complications (commun IADE)	Dr Baghdadi	3,00	3,00				0,00	3,00
3,00				Différents types d'anesthésie adulte, indications, contre indications, complications et recommandations	Dr Baghdadi	3,00	3,00				0,00	3,00
4,00				Pharmacologie : produits anesthésiques locaux et généraux, antagonistes	Dr Baghdadi	4,00	4,00				0,00	4,00
4,00				Produits hémostatiques, anticoagulants et dérivés du sang, antibiotiques	Dr Baghdadi	4,00	4,00				0,00	4,00
4,00				Anesthésie de la femme enceinte, accidents d'anesthésie, allergies, hyperthermie maligne, choc anaphylactique	Dr Baghdadi	4,00	4,00				0,00	4,00
	2,00	1,00		Communication : Hypnose conversationnelle	Mr Chanudet	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00	1,00	1,00		La douleur et sa prise en charge chez l'enfant, alternatives par l'hypnose	Mr Melka	3,00	4,00				0,00	3,00
2,00	2,00	3,00		Plaies et cicatrisation: peau, facteurs biochimiques, mécanismes physiologiques de la cicatrisation. Cicatrisation dirigée et pathologique. Différentes méthodes d'évaluation des plaies.	Dr Perchenet	4,00	7,00				0,00	4,00
		16,00		Anatomie chirurgicale de l'appareil digestif et viscéral adulte et enfant	Labo anat	0,00	16,00				0,00	0,00
3,00		2,00		Principes en chirurgie viscérale: ouverture, fermeture, anastomoses digestives, temps septiques	Pr Beyer Bergeot	3,00	5,00				0,00	3,00
3,00		2,00		Chirurgie de la paroi: hernies, shouldice, éventration + prothèse	Dr Bege	3,00	5,00				0,00	3,00
3,00		2,00		Chirurgie du colon, colectomie gauche	Pr Beyer Bergeot	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00		1,00		Chirurgie des urgences viscérales : occlusions et péritonites	Dr Farvacque	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00		1,00		Chirurgie du colon, colectomie droite	Pr Beyer Bergeot	2,00	3,00				0,00	2,00
3,00		2,00		Résection rectale et anastomoses colo rectale, colo anale, iléo anale	Pr Beyer Bergeot	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00		1,00		Cholecystectomie et chirurgie des voies biliaires	Dr Farvacque	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00		1,00		Chirurgie bariatrique	Dr Bege	2,00	3,00				0,00	2,00

4,00		3,00		Chirurgie hépatique	Pr Hardwigen	4,00	7,00				0,00	4,00
4,00		3,00		Transplantation hépatique et pancréatique	Pr Hardwigen	4,00	7,00				0,00	4,00
2,00		1,00		Chirurgie de l'estomac, hernie hiatale, Nissen, Toupet		2,00	3,00				0,00	2,00
3,00		2,00		Chirurgie des cancers de l'estomac: gastrectomie totale avec curage, gastrectomie des 2/3, gastrectomie et entéro anastomose		3,00	5,00				0,00	3,00
3,00		2,00		Duodéno pancréatectomie et spléno pancréatectomie	Pr Moutardier	3,00	5,00				0,00	3,00
		16,00		Anatomie chirurgicale de l'appareil locomoteur	Labo anat	0,00	16,00				0,00	0,00
4,00		3,00		Anatomie topographique du membre inférieur, généralités sur les fractures adultes et enfants : immobilisation, système AO et choix des implants	Pr Rochwerger	4,00	7,00				0,00	4,00

4,00		3,00		Anatomie topographique du membre supérieur, instabilité de l'épaule, capsulorraphie ou Bankart, butée osseuse. Chirurgie de l'épaule dégénérative : prothèses	Pr Rochwerger	4,00	7,00				0,00	4,00
2,00		1,00		DHS, ligamentoplastie	Dr Le Baron	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00		1,00		Enclouage centro-médullaire fémur et tibia, verrouillé et non verrouillé, clou gama	Dr Mattei	2,00	3,00				0,00	2,00
3,00		2,00		PIH, PTH, PTG	Pr Flécher	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00		1,00		Chirurgie du pied, arthrodèse, fractures, Hallux-valgus	Dr Mattei	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00		1,00		Canal carpien et Dupuytren, main traumatique micro anastomoses	Dr Gay	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00		1,00		Urgences de la main	Dr Gay	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00	2,00			Fixateur externe	Voltz	4,00	4,00				0,00	4,00
4,00	3,00	2,00		radio interventionnelle		7,00	9,00				0,00	7,00
		16,00		Anatomie chirurgicale en cardiaque et vasculaire	Labo anat	0,00	16,00				0,00	0,00
3,00	1,00			Rôle ibode en ortho : la table orthopédique, moteurs et scies, garrot pneumatique	T. Oriat	4,00	4,00				0,00	4,00
4,00				Rôle IBODE en chirurgie digestive								
4,00				Rôle ibode en ortho : DHS et clous	E. Valay	4,00	4,00				0,00	4,00

1,00	2,00			Rôle IBODE en vidéo chirurgie Rôle IBODE: instrumentation et ostéosynthèse Ciment	T. Oriat	3,00	3,00				0,00	3,00
2,00					F. Mekboul	2,00	2,00				0,00	2,00
1,00	2,00				Giraud	3,00	3,00				0,00	3,00
1,00	1,00				Depuy	2,00	2,00				0,00	2,00
			2,00	Type d'évaluation :Ecrité /QCM, CROC et techniques chirurgicales		2,00	2,00				0,00	2,00
99,00	18,00	91,00	2,00			119,00	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119,00

BLOC 3 / Compétence 4 / Semestre 1

UE Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoires, pré, per et post-opératoire (3 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
2,00		3,00		Dossier patient	Formateur EIBO	2,00	5,00				0,00	2,00
1,00	6,00	2,00		Fonction ibode: activités et compétences	Formateur EIBO	7,00	9,00				0,00	7,00
2,00	0,00	20,00		Acquérir un positionnement professionnel IBODE: associations, webinar, congrès	Formateur EIBO	2,00	22,00				0,00	2,00
3,00		2,00		Organisation des blocs: régulation, programmation, charte des blocs	Formateur EIBO	3,00	5,00				0,00	3,00
1,00	3,00	2,00		Règlementation au bloc opératoire (chirurgie ambulatoire, fast-track, RAAC...)	Formateur EIBO	4,00	6,00				0,00	4,00
1,00	3,00	2,00		Règlementation au bloc opératoire (circulaires cardiaque, neurochir, obstétrique, urgences, balistique, service pénitentiaire et Dc sur table...)	Formateur EIBO	4,00	6,00				0,00	4,00
						0,00					0,00	0,00
	4,00	6,50		Portfolio : activités et compétences	Formateur EIBO	4,00	10,50				0,00	4,00
4,00				Déontologie: exemple de dilemmes	Roman Ch	4,00	4,00				0,00	4,00
4,00				Principes juridiques de l'exercice des professionnels de santé en France : mise en application	Roman Ch	4,00	4,00				0,00	4,00
4,00				Consentement pour les soins, confidentialité, information, secret professionnel	Roman Ch	4,00	4,00				0,00	4,00
	4,00			Principes juridiques de l'exercice des professionnels de santé en France : mise en application	Roman Ch	4,00	4,00				0,00	4,00
2,00	1,00	3,00		AEV, AES et maladies professionnelles, Précautions standard	Mme Pettinetti	3,00	6,00				0,00	3,00
4,00				Positionnement dans les principes de bioéthique	Roman Ch	4,00	4,00				0,00	4,00
			0,50	Type d'évaluation: rapport de stage d'une situation de programmation opératoire		0,50	0,50				0,00	0,50
28,00	21,00	40,50	0,50			49,50	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49,50

	2,00	3,00		Check-list (avec IADE)		2,00	5,00				0,00	2,00
4,00	20	24,00		La gestion des risques patient environnement chirurgie dans la démarche de soins	Formateur EIBO	24,00	48,00				0,00	24,00
			1,00	Type d'évaluation: QCM, CROCS		1,00	1,00				0,00	1,00
27,00	31,00	61,00	1,00			59,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59,00

BLOC 3 / Compétence 6 / Semestre 1

UE Prévention et gestion des risques (4 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
4,00	2,00	8,00		Asepsie progressive : les circuits, le comportement et l'ergonomie (commun IADE)	Formateur EIBO	6,00	14,00				0,00	6,00
2,00	8,00	10,00		Gestes de soins : hygiène des mains, flux personnel, la circulation	Formateur EIBO	10,00	20,00				0,00	10,00
4,00		6,00		Conférence de consensus	Formateur EIBO	4,00	10,00				0,00	4,00
2,00	8,00	6,00		Gestes de soins: préparation cutanée simple, sondage, drapage	Formateur EIBO	10,00	16,00				0,00	10,00
	4,00	6,00		Mise à disposition des DM et circulation: contrôle, principes, traçabilité	Formateur EIBO	4,00	10,00				0,00	4,00
	4,00	6,00		Parois, sondage	Formateur EIBO	4,00	10,00				0,00	4,00
2,00		1,00		Antiseptiques, détergents, désinfectants	Dr Colombini	2,00	3,00				0,00	2,00

4,00		2,00		Epidémiologie, micro organismes responsables des IN	Mme Grand	4,00	6,00				0,00	4,00	
4,00		2,00		Lutte contre les IAS et les IN	Mme Grand	4,00	6,00				0,00	4,00	
4,00		2,00		Infections associées au soins et infections de sites opératoires	Mme Grand	4,00	6,00				0,00	4,00	
4,00		2,00		Eau, légionellose, air, aspergillose	Mme Grand	4,00	6,00				0,00	4,00	
3,00	1,00	2,00		Principes architecturaux en bloc opératoire	Mr Longefait	4,00	6,00				0,00	4,00	
1,00		1,00		BMR (commun IADE)	Dr Cassir	1,00	2,00				0,00	1,00	
2,00		2,00		Traitement des endoscopes	Mme Fancelli	2,00	4,00				0,00	2,00	
			1,00	Type d'évaluation: CROC/QCM et analyse ou exposé oral		1,00	1,00				0,00	1,00	
36,00	27,00	56,00	1,00			64,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,00	

BLOC 5 / Compétence 8 / Semestre 1

UE Langues vivantes (1 ECTS)

CM	TD	TP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
----	----	----	------	---------	-------------	---------------	------------	----	----	------	---------------	-------------

2,00	1,00			Approche ethnologique de la profession IBODE	Dr Caillol	3,00	3,00				0,00	3,00
	4,00	5,00		Accueil au bloc dans toutes les situations (RAAC, patient debout, non communicant, en urgence...)	Formateur EIBO	4,00	9,00				0,00	4,00
1,00	2,00	2,00		Communication non verbale, langage du corps	Formateur EIBO	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	2,00	2,00		Préparation à l'oral C1		4,00	6,00				0,00	4,00
6,00	2,00			legislation actes exclusifs	Formateur EIBO	8	8				0,00	8,00
2,00	2,00	1,00		Techniques de communication	Formateur EIBO	4,00	5,00				0,00	4,00
2,00	4,00	2,00		Conduite d'entretien pré et post op, accueil au bloc : jeux de rôle	Formateur EIBO	6,00	8,00				0	6
	4,00			Accueil du patient en simulation (films)		4,00	4,00				0,00	4,00
			1,00	Type d'évaluation: situation clinique simulée (cesu)		1,00	1,00				0,00	1,00
15,00	39,00	35,00	1,00			55,00	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,00

BLOC 1 / Compétence 2 / Semestre 2

UE Sciences médicochirurgicales (6 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
----	----	----	------	---------	-------------	---------------	------------	----	----	------	---------------	-------------

2,00	1,00	2,00		Généralités et principes de la chirurgie vasculaire	Dr Hartung	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	1,00		Anatomie veineuse, stripping, accès vasculaire pour hémodialyse	Dr Hartung	3,00	4,00				0,00	3,00
2,00	1,00	1,00		Anatomie et technique chirurgicale de la carotide	Dr hartung	3,00	4,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Techniques chirurgicales endoprothétiques	Dr Ejargue	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Pontages et techniques chirurgicales aortiques	Dr Ejargue	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Urgences vasculaire : plaies artérielles, rupture d'anévrisme	Dr Hartung	3,00	5,00				0,00	3,00
1,00	1,00	1,00		Thyroides et parathyroides	Dr Guerin	2,00	3,00				0,00	2,00
1,00	1,00	1,00		Interventions surrénales	Dr Guerin	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00	1,00	2,00		Principes de chirurgie infantile, sténose du pylore, appendicctomie	Dr Panait	3,00	5,00				0,00	3,00
3,00	1,00	2,00		Syndrome de jonction pyelourétérale et hypospadias	Pr Merrot	4,00	6,00				0,00	4,00
3,00	1,00	2,00		Malformations néonatales,	Dr Panait	4,00	6,00				0,00	4,00
2,00	1,00	2,00		Pathologies du canal péritonéovaginal, hernie inguinale, ectopie testiculaire, reflux vésicourétéral	Pr Merrot	3,00	5,00				0,00	3,00
		6,00		Anatomie topographique de l'appareil urinaire et gynécologique	Labo anat		6,00				0,00	
		0,00										
2,00	1,00	2,00		Anatomie topographique et chirurgicale de l'appareil urologique et de la prostate	Dr Fourmarier	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Chirurgie de la vessie : cystectomie, prostatocystectomie, dérivations urinaires	Dr Fourmarier	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Chirurgie du rein : nephrectomies	Dr Deturmeny	3,00	5,00				0,00	3,00
1,00	1,00	1,00		Chirurgie de l'uretère et des incontinences urinaires	Dr Deturmeny	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00	1,00	2,00		Transplantations rénales	Pr Boissier	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Anatomie et chirurgie du sein: tumeurs bénignes et cancers, ganglions sentinelles	Dr Gibier	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	2,00	2,00		Chirurgie de l'utérus et ses annexes : Hystérectomies, annexectomie, chirurgie du col	Dr Netter	4,00	6,00				0,00	4,00

2,00	1,00	1,00		Chirurgie de la stérilité, FIV et césarienne	Dr Chau	3,00	4,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		chirurgie réparatrice : prothèses, réduction mammaire, lambeaux (libres et pédiculés)	Dr Bertrand/ MmeTaurel	3,00	5,00				0,00	3,00
3,00	1,00	2,00		Anatomie et principes généraux en chirurgie cardiaque	Dr Jaussaud	4,00	6,00				0,00	4,00
2,00	1,00	2,00		Pathologie valvulaire, valves aortiques et mitrales, TAVI et urgences en chirurgie cardiaque	Dr Jaussaud	3,00	5,00				0,00	3,00
3,00	1,00	2,00		Chirurgie coronarienne, pontages, greffes et ECMO et rôle IBODE	Dr Jaussaud	4,00	6,00				0,00	4,00
1,00				CEC	IAC	1,00	1,00				0,00	1,00

2,00	1,00	2,00		Malformations cardiaques et chirurgie cardiaque en pédiatrie	Dr Grand et Mme Commandeur	3,00	5,00				0,00	3,00
2,00	1,00	2,00		Anatomie et généralités en chirurgie thoracique, drainage pleural et thoracotomie	Pr Doddoli	3,00	5,00				0,00	3,00
1,00	1,00	1,00		Endoscopie thoracique: médastinoscopie et vidéo thoraco scopie	Pr Doddoli	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00	1,00	2,00		Lobectomies et pneumonectomies	Pr Doddoli	3,00	5,00				0,00	3,00
1,00	1,00	1,00		Transplantations pulmonaires	Pr Doddoli	2,00	3,00				0,00	2,00
3,00	1,00	2,00		Chirurgie de l'œsophage et oesophagectomies	Pr Doddoli	4,00	6,00				0,00	4,00
1,00	1,00	1,00		Rôle IBODE en thoracique		2,00	3,00				0,00	2,00
1,00	1,00	1,00		Ambulatoire et RAAC en chirurgie thoracique et chirurgie robotique	Pr Doddoli	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00				Endoscopies thoraciques	Dr Duteau	2,00	2,00				0,00	2,00
1,00	1,00			NIM	Medtronic	2,00	2,00				0,00	2,00
1,00	1,00	2,00		Rôle IBODE en chirurgie robotique uro viscérale	Mr Ducca	2,00	4,00				0,00	2,00
1,00	2,00	2,00		Rôle IBODE en gynécologie	Le fol	3,00	5,00				0,00	3,00

1,00	1,00	2,00		Rôle IBODE en urologie	Donikian	2,00	4,00				0,00	2,00
			2,00	Type d'évaluation : Ecrite /QCM, CROC et techniques chirurgicales		2,00	2,00				0,00	2,00
69,00	38,00	66,00	2,00			109,00	175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109,00

2,00	2,00	3,00		Gestion des stocks, suivi des commandes (pratique)	CFPPH	4,00	7,00				0	4
			2,00	Type d'évaluation: rapport de stage d'une situation de programmation opératoire avec analyse budgétaire		2,00	2,00				0,00	2,00
26,00	8,00	24,00	2,00			36,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,00

BLOC 3 / Compétence 5 / Semestre 2												
UE Prévention et gestion des risques (3 ECTS)												
CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
3,00	2,00	4,00		Management des risques à priori, cartographie, plan d'action, suivi des actions		5,00	9,00				0,00	5,00
1,00	1,00	4,00		Certification et check-list HAS	Becker	2	6				0,00	2,00
2,00	2,00	2,00		Tables, éclairage opératoire et bras de distribution	Mr Magri	4,00	6,00				0,00	4,00
2,00	2,00	3,00		Matéριοvigilance	Mr Magri	4,00	7,00				0,00	4,00
1,00	1,00			Containers et législation	B.Braun	2,00	2,00				0,00	2,00
1,00	2,00			Grandes familles d'instrumentation et réglementation	Landanger	3,00	3,00				0,00	3,00
				Plan Blanc, risques NRBCE	Puget	0,00	0,00				0,00	0,00
1,00	1,00			Gels de protection		2,00	2,00				0,00	2,00

2,00	1,00	3,00		Les risques: concepts et définition, GDR dans un établissement de santé au BO	Mme Bila	3,00	6,00				0,00	3,00
3,00	2,00	6,00		TD grille audit et protocole	Formateur EIBO	5	11				0,00	5,00
4,00		4,00		Qualité : principes, méthodes et outils	Ragni	4,00	8,00				0,00	4,00
3,00	4,00	5,00		Développement durable au bloc opératoire	Formateurs EIBO	7	12				0,00	7,00
3,00	4,00	5,00		QVT	Formateurs EIBO	7,00	12,00				0,00	7,00
			2,00	Type d'évaluation: Gestion des risques au bloc opératoire lors d'une démarche de soins		2,00	2,00				0,00	2,00
26,00	22,00	36,00	2,00			50,00	86,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00

BLOC 3 / Compétence 6 / Semestre 2

UE Prévention et gestion des risques (3 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
1,00	9,00	6,00		DM, DMS, DMR		10,00	16,00				0,00	10,00
4,00		2,00		corrosion et détergence de l'instrumentation	Labo Anios	4,00	6,00				0,00	4,00
1,00	3,00	1,00		Traitements des locaux	EP	4,00	5,00				0,00	4,00

3,00		1,00		Mesures d'isolement au bloc opératoire	Mme Roux	3,00	4,00				0,00	3,00
4,00		2,00		Roles et mission de l'EOHH		4,00	6,00				0,00	4,00
4,00		2,00		Principes théoriques et physiques de stérilisation des DM, MCJ, Prions	Dr Tehhani	4,00	6,00				0,00	4,00
4,00		2,00		Centralisation du process de stérilisation. Bonnes pratiques en stérilisation	Dr Tehhani	4,00	6,00				0,00	4,00
1,00	1,00	1,00		Gestion des déchets	Mme Gramatico	2,00	3,00				0,00	2,00
1,00	2,00	1,00		Champs, aspiration	Medline	3,00	4,00				0,00	3,00
1,00	3,00	4,00		Instrumentation	Formateur EIBO	4,00	8,00				0,00	4,00
1,00	1,00			Gants	Labo Ansell	2,00	2,00				0,00	2,00
1,00	6,00	4,00		Parois complexes	Formateurs EIBO	7,00	11,00				0	7,00
	4,00	2,00		DCF, habillage chirurgical	Formateurs EIBO	4,00	6,00				0	4,00
	4,00	2,00		Drapage, comportement en zone stérile	Formateurs EIBO	4,00	6,00				0,00	4,00
			1,00	Type d'évaluation: évaluation écrite et/ou orale			1,00	1,00			0,00	1,00

BLOC 5 / Compétence 9 / Semestre 2

UE Analyse de pratiques professionnelles (2 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
3,00	1,00	2,00		Nouvelle organisation du système de santé et des établissements de soins, usagers, commissions, conciliations	Mr Bonicci	4,00	6,00				0,00	4,00
4,00		3,00		Plan Blanc, risques NRBCE	Puget	4,00	7,00				0,00	4,00
2,00	2,00			Rôle des instances spécifiques au bloc opératoire: Conseil de bloc-charte de bloc	EP	4,00	4,00				0,00	4,00
2,00	2,00			Missions et responsabilité des différents acteurs au bloc opératoire	EP	4,00	4,00				0,00	4,00
2,00	2,00			Réglementation des activités en bloc opératoire et secteur interventionnel, chirurgie ambulatoire et en stérilisation		4,00	4,00				0,00	4,00
2,00	2,00			Droit des usagers		4	4				0,00	4,00
2,00	2,00			Reglementation des activités lors de situation particulière au bloc opératoire (décédé sur table, enquête balistique, signalements, prise en charge des détenus	Commissaire	4	4				0,00	4,00
2,00	1,50			Déontologie au bloc opératoire		3,5	3,5				0,00	3,50
2,00	2,00			Loi de bioéthique appliquée au bloc opératoire		4,00	4,00				0,00	4,00
			0,50	Type d'évaluation: Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit (mémoire)		0,50	0,50				0,00	0,50
21,00	14,50	5,00	0,50			36,00	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,00

Semestre 2

UE Optionnelle (1 ECTS) : IBODE ici et ailleurs / les nouvelles technologies

					Type d'évaluation:			0,00	0,00				0,00	0,00	
0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAUX 2ème semestre															
CM	TD	WP	Eval	CONTENU				INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
199,00	210,50	####	9,00						418,50	683,50	0,00	0,00	0,00	0,00	418,50

BLOC 1 / Compétence 2 / Semestre 3															
UE Sciences médicochirurgicales (3 ECTS)															
CM	TD	WP	Eval	CONTENU				INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
1,00		4,00		Anatomie topographique du crâne					1,00	5,00				0,00	1,00
3,00				voies d'abord du crâne , hémاتome chronique et aigue intra cérébraux sous et extra durs				Pr Scavarda	3	3,00				0,00	3,00
3,00				Aneurysme cérébraux et tumeurs intra craniennes				Pr Scavarda	3,00	3,00				0,00	3,00
		4,00		Anatomie topographique du Rachis					0,00	4,00				0,00	0,00
4,00				voies d'abord du rachis antérieure et postérieure, ostéosynthèse et tumeurs vertébrales				Pr Scavarda	4,00	4,00				0,00	4,00
3,00				Spécificités neuro pédiatrique, chirurgie éveillée et stéréotaxie				Pr Scavarda	3,00	3,00				0,00	3,00
1,00				Spécificités neuro pédiatrique rôle IBODE				MME Luciani	1,00	1,00				0,00	1,00
2,00				Principe d'ostéosynthèse vertébrale chez l'enfant associé au rôle IBODE				M Roscigni	2,00	2,00				0,00	2,00

	1,00			démonstration ostéosynthèse vertebrale materiel Euros	Lavo Euros	1,00	1,00				0,00	1,00
2,00				polytraumatisé abdomino pelvien	Dr Pauleau	2	2,00				0,00	2,00
		4,00		Anatomie de l'oreille, sinus, larynx		0	4,00				0,00	0,00
3,00		1,00		la chirurgie de l'oreille	Dr Barry	3	4,00				0,00	3,00
				otoneurochirurgie	Pr Lavieille	0	0,00				0,00	0,00
3,00				chirurgie du cancer de la cavité buccale , laryngectomie, BPTM et reconstruction	Pr Fakhry	3	3,00				0,00	3,00
2,00				chirurgie des sinus	Dr Pénicaud	2	2,00				0,00	2,00
3,00				Role IBODE en ORL et microchirurgie	équipe EIBO	3	3,00				0,00	3,00
		4,00		Anatomie de l'œil et de la face		0,00	4,00				0,00	0,00
		4,00		chirurgie de l'œil : cataracte, phacoémulsification, glaucome, strabisme, prélèvement de cornée et greffe	Dr Drambricourt	0	4,00				0,00	0,00
1,00				parotide	Pr Guyot	1,00	1,00				0	1
1,00				chirurgie humanitaire	Pr Guyot	1	1,00				0	1
2,00		1,00		les urgences vasculaires	Dr Hartung	2,00	3,00				0,00	2,00
2,00				les urgences thoraciques	Pr Doddolli	2	2,00				0,00	2,00
			1,00	Type d'évaluation		1,00	1,00				0,00	1,00
36,00	1,00	22,00	1,00			38,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,00

BLOC 2 / Compétence 3 / Semestre 3

UE Techniques complexes d'assistance de chirurgie (4 ECTS)

CM	TD	WP	Eval	CONTENU	INTERVENANT	Heures projet	Heures P+W	CM	TD	Eval	Heures faites	Heures dues
2,00				les ligatures et sutures	Formateurs EIBO	2,00	2,00				0,00	2,00

1,00	4,00			réalisation ligatures et sutures (mousses)	Formateurs EIBO	5,00	5,00				0,00	5,00
				Colles biologiques, principe, utilisation. Marché de l'hémostase		0,00	0,00				0,00	0,00
1,00	3,00			Pincés mécaniques	Covidien	4,00	4,00				0,00	4,00
				Platres		0,00	0,00				0,00	0,00
	0,00				Equipe EIBO							
				Newclips		0,00	0,00				0,00	0,00
				Installation patient		0,00	0,00				0,00	0,00
1,00	3,00			Rédaction protocoles	Equipe EIBO	4	4				0,00	4,00
	4,00	10,00		ateliers sutures et ligatures	Equipe EIBO et chirurgien	4	14				0,00	4,00
				Laboratoire d'anatomie : techniques		0	0				0,00	0,00
				Lapsim		0	0				0,00	0,00
2,00				Mise en œuvre des différentes techniques de traction	Dr Dessyn	2	2				0,00	2,00
				Tractions et forces (physique biologique)		0	0				0,00	0,00
2,00			2,00	réduction et maintien des fractures	Dr Le baron	4	4				0,00	4,00
3,00				Autotransfusion et risques liés à la récupération du sang	Mme Perret Elisabeth	3,00	3,00				0,00	3,00
2,00	1,00			rôle IBODE et assistant de chirurgie	Mme Farrisé Marie	3	3				0,00	3,00
2,00			1,00	Principes et temps chirurgicaux : les risques liés à l'exposition	Dr Gust	3,00	3,00				0	3
2,00	3,00		5,00	les postures chirurgicales	Formateurs EIBO	10	10				0	10

				Type d'évaluation: mise en situatin simulée		0,00	0,00					0,00	0,00
18,00	18,00	10,00	8,00			44,00	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,00

			1,00	Type d'évaluation			1,00	1,00				0,00	1,00
14,00	15,00	60,00	1,00				30,00	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00

ANNEXE IV : Convention Aix-Marseille Université – APHM concernant la formation sur les actes exclusifs

Convention « Actes exclusifs » en formation initiale et continue 2018

Convention n° : 2018-0171

NB : Remplace les conventions ci-dessous :

Numéro 707/16 DU 23/02/2016 Ou 2016-1793 (Actes exclusifs en Formation initiale)

Numéro 708/16 DU 23/02/2016 Ou 2016-1794 (Actes exclusifs en Formation continue)

Entre

Aix Marseille Université, 27 boulevard Jean Moulin 13005 Marseille, représentée par son Président, Monsieur le Professeur Y.BERLAND, agissant au nom et pour le compte de la Faculté de médecine de Marseille, représentée par Monsieur le Professeur G.LEONETTI, Doyen de la faculté et son service commun le CERC, Centre d'enseignement et de recherche chirurgical, représenté par son Directeur Monsieur le Professeur S.V.BERDAH

Et

L'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, 80 rue Brochier 13005 Marseille, représentée par son Directeur général Monsieur Jean Olivier ARNAUD

Vu le Livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'Education nationale,

Vu le décret n°2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire,

Vu l'arrêté du 27 janvier 2015 relatif aux actes et activités et à la formation complémentaire prévus par le décret n°2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers d bloc opératoire,

Et en application de la loi n°71.575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, modifiée par la loi n° 78-754 du 17 juillet 1978,

Il est conclu entre les signataires la convention suivante :

Art 1 : Nature de la convention

Objet :

Convention précisant l'organisation de l'activité pédagogique « actes exclusifs IBODE » réalisée par le CERC ainsi que ses modalités financières concernant la formation initiale et la formation continue pour l'année 2018 suite à un changement d'organisation pédagogique de la formation.

Public concerné :

Infirmier et infirmière de bloc opératoire

Infirmier et infirmière en cours de formation préparant au diplôme d'Etat de bloc opératoire

Art 2 : Contenu de la convention

2.1 Prestation

2.1.1 Formation initiale « Actes exclusifs IBODE » Promotion IBODE 2017-2019

Formation aux Actes exclusifs de 40 élèves

2.1.2 Formation continue « Actes exclusifs IBODE » par le CERC en 2018

6 sessions formation continue de 27 participants : 162 participants

2.2 Moyens fournis par le CERC

2.2.1 Ressources humaines (12h/session)

- Validation des actes de fermeture cutanée et sous cutanée et de mise en place et fixation de drains sus aponévrotiques
- Evaluation de la session

2.2.2 Fourniture de matériel

- Pièces anatomiques (tissus et pieds de porc)
- Trousses pédagogiques de matériel chirurgical (pochette, mousse à 3 couches, ciseaux, porte-aiguille, pinces à disséquer mousse et griffe, pince hémostatique de Leriche, bistouri à lames froides, lames de bistouri)

Art 3 : Organisation des sessions

Les dates des sessions sont fixées entre le CERC et l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire (EIBO) de l'AP-HM.

Les sessions sont au nombre de sept par an (6 pour la formation continue et 1 pour la formation initiale).

Elles sont d'une durée de 3 heures et sont organisées en demi-groupe. Chaque demi-groupe est encadré par deux intervenants sous la responsabilité du Directeur du CERC, soit 12 h par session.

Les sessions sont organisées au sein de l'EIBO de l'AP-HM qui en assure la coordination.

L'émergencement permettant de vérifier le nombre de participants à l'intervention du CERC est tracé par l'EIBO.

Dans le cas où une session ne peut être réalisée sur l'année scolaire considérée, elle sera obligatoirement réalisée au plus tard sur l'année civile suivante.

Art 4 : Dispositions financières

Le montant annuel 2018 calculé sur la base suivante :

114 euros par étudiant

Soit pour 2018 : 114 x 202 étudiants = 23 028 euros.

Ce montant est ré-évaluable conjointement à la fin de chaque année.

La Faculté de Médecine de Marseille procède après chaque session à une facturation des prestations effectuées dont le règlement par l'AP-HM est réalisé auprès de :

Monsieur l'Agent comptable d'Aix Marseille Université

TP Marseille – Trésorerie générale

10071 – 13000 – 00001020067 - 80

Cette convention est réalisée pour une durée d'un an.

Toute demande d'annulation non parvenue sous forme écrite au CERC huit jours avant la date d'ouverture de la formation donne lieu à une facturation de 80% des frais de formation.

L'Université n'est pas assujettie à la T.V.A pour les actions de formation et prestations qui sont liées.

Art 5 : Responsabilité et assurances

L'AP-HM ne peut être tenue pour responsable de tout dommage éventuel subi par son partenaire et ses représentants à l'intérieur du site hospitalier sauf à raison de la mise en jeu de sa responsabilité civile au sens des articles 1382 à 1386 du Code Civil.

Aix Marseille université s'engage à souscrire pendant la durée du contrat une assurance couvrant ses propres représentants à raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés par eux au cours de leurs interventions à l'AP-HM.

Art 6 : Date d'effet de la convention

La présente convention prend effet le 1er janvier 2018.

Art 7 : Renouvellement et dénonciation de la convention

La présente convention est renouvelable chaque année par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.

En cas d'inexécution des obligations contractuelles de l'un des partenaires, la convention pourra à tout moment, être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 1 mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si la formation a débuté, le paiement des prestations est dû au prorata du temps de formation dispensé.

Art 8 : Litiges

En cas de litige de quelque nature que ce soit, le tribunal administratif de Marseille est seul compétent.

Fait à Marseille, le 25 janvier 2018 en deux exemplaires remis à :

Le Président d'Aix Marseille Université



Y. BERLAND

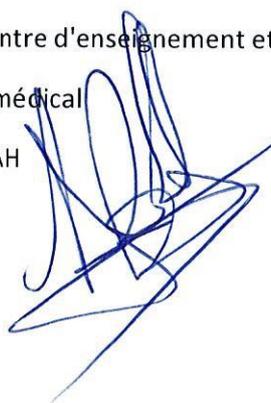
Le Directeur général de l'Assistance Publique-
Hôpitaux de Marseille


Pour le Directeur général par délégation
La Directrice Générale Adjointe
de l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille
Sylvia BRETON

Visa pour la faculté de médecine


G. LEONETTI

Visa pour le centre d'enseignement et de
recherche biomédical


S. BERDAH

ANNEXE V : CV de l'équipe pédagogique de l'école IBO

CURRICULUM VITAE

Etat civil

Nom : Pierrette SOULANS / IBBA
Date de naissance : 27 décembre 1959,
Situation Familiale : Mariée, 1enfant
Nationalité : Française
Adresse : Les lavandes route de la Diote
13850 Gréasque
Téléphone : 06 11 78 43 54

Corps professionnel : Cadre de Santé Infirmier

Diplômes :

Master en sciences humaine, Education Formation

Option ingénierie de formation par alternance : Septembre 2011

Licence Administration économique et sociale : Juin 2004 :

Diplôme d'Etat de Cadre de Santé : Juin 2004

Diplôme d'Etat d'infirmière de bloc opératoire : Juin 1990 :

Diplôme d'Etat d'infirmière en soins généraux : Janvier 1981

Brevet d'étude du premier cycle du second degré : juin 1975

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:

Fonction	Service/discipline	Établissement	Période
Cadre supérieur de santé IBODE Adjointe à la direction	École de bloc opératoire	IRFSS HOUPHOUET BOIGNY AP-HM	D'octobre 2020 à ce jour
Cadre de santé Formateur et responsable pédagogique IBODE			De 2017 à septembre 2020
Cadre de santé formateur IBODE			De juillet 2008 à septembre 2017
Cadre de santé IBODE	Bloc de chirurgie Pédiatrique	CHU Nord AP-HM	De mai 2005 à juin 2008
	Bloc opératoire pluridisciplinaire	CHU Nord AP-HM	De juin 2004 à mai 2005
IBODE	Bloc opératoire pluridisciplinaire	CHU Nord AP-HM	De juillet 1992 à septembre 2003
	Bloc opératoire de chirurgie viscérale et urgence	CHU Timone AP-HM	De juin 1989 à juin 2092
IDE	Bloc opératoire de chirurgie viscérale et urgence	CHU Timone AP-HM	D'octobre 1985 à juillet 1992
	Bloc opératoire pluridisciplinaire	Clinique de la Résidence du Parc	De septembre 1981 à septembre 1985
	Service de chirurgie		De février 1981 à août 1981

Actions de formation professionnelle continue

En relation avec mes différents projets professionnels.

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
2010/2011	Master professionnel 2 ^{ème} année – Education et formation –ingénierie de formation par alternance	Lambesc	AMU
2003/2004	Licence Administration économique et sociale		
2003/2004	Formation à l'institut des cadres de santé	Marseille	IFCS
2002/2003	Préparation au concours d'admission en IFCS module écrit et oral	Marseille	AP-HM
1999/2000	Préparation au concours d'admission en IFCS Module culture générale, écrit, oral	Marseille	AP-HM
1999/2000	Préparation au concours d'admission en IFCS	Cours par correspondance	CNED
1989/1990	Formation à l'école des infirmiers de bloc opératoire	Marseille	AP-HM
1988/1989	Préparation au concours d'admission en EIBO	Marseille	AP-HM

En relation avec ma fonction de Cadre de santé ou de cadre formateur

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
2019	Gestion des instituts de formation Formeis pour les équipes pédagogique	Marseille	AP-HM
2019	Gestion des instituts de formation Formeis pour le personnel administratif	Marseille	AP-HM
2019	Gestion du temps de travail et compteurs ALGITIME (profil encadrant et administratif)	Marseille	AP-HM
2013	Soins et culture		ANFH

2006	Etre à l'écoute de la souffrance des personnels	Marseille	AP-HM
2006	Management et gestion hospitalière : Les nouvelles donnes	Marseille	AP-HM
2006	Bloc opératoire et sites interventionnels : Les nouveaux défis – les indicateurs	Paris	Iris Conseil Santé
2006	Bonnes pratiques de la production à l'élimination des déchets : Sensibilisation de l'encadrement	Marseille	AP-HM
2006	Rôle et action des cadres dans la prévention du risque nosocomial	Marseille	AP-HM
2005	Concours sur titre	Marseille	AP-HM
2004	Guidance de travail d'intérêt professionnel	Montpellier	Ecole EIBO
2004	Séminaire cadre	La Ciotat	Ethicon
2001	Qualité de la formation en institut ou école de formation paramédicale	Marseille	AP-HM

En relation avec ma fonction de tutrice.

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
1998	Evaluation à l'encadrement	Hôtel Dieu	AP-HM
2001	Guidance de monographie	Hôtel Dieu	AP-HM
2002	Tutorat en bloc opératoire	Hôtel Dieu	AP-HM

En relation avec la législation et la responsabilité.

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
1997	La responsabilité infirmière au bloc opératoire	Marseille	AISOPCA

2000	Profession infirmière textes législatifs et réglementaires	Marseille	AISOPCA
-------------	-------------------------------------------------------------------	------------------	----------------

En relation avec l'assurance qualité et ma fonction de cadre de bloc opératoire IBODE.

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
1999	De la démarche qualité à l'accréditation.	CHRU Nord	AP-HM
2000	Journée de stérilisation N°1 □	Hôtel Dieu	AP-HM
2001	Journée de stérilisation N° 2 et 3	CHRU Nord	AP-HM
2001	La traçabilité, de la qualité à l'accréditation. Faut-il tout tracer ?	Hôtel Dieu	AISOPCA
2002	Démarche qualité en bloc opératoire	Hôtel Dieu	AP-HM
2005	Les outils de la démarche qualité	Marseille	AP-HM
2005	Autoévaluation dans le cadre de l'accréditation	CHRU Nord	AP-HM
2005	L'audit interne dans le secteur hospitalier – suivi des équipes	Marseille	AP-HM
2009	Gestion des risques	Marseille	AP-HM
2009	Certification et autoévaluation d'un établissement de formation	Marseille	EHENSP
2018	Auditeur interne en institut de formation	Marseille	AP-HM

En relation avec ma fonction d'infirmière de bloc opératoire, cadre de santé et cadre formatrice

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
1987	Perfectionnement en gestes d'urgence	CESU	AP-HM
1991	Perfectionnement des IDE en bloc opératoire	Hôtel Dieu	AP-HM
1994	La chirurgie endoscopique	Marseille	AP-HM

1997	Journée du sud-ouest	Marseille	AP-HM
1997	Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Marseille	AISOPCA
1998	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Saint-Malo	UNAIBODE
1999	Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Arles	AISOPCA
1999	Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Antibes	AISOPCA
1999	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Toulouse	UNAIBODE
2001	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Lyon	UNAIBODE
2002	Journée régionale d'étude et de perfectionnement	CHRU Nord	AISOPCA
2003	Chirurgie du rachi	Marseille	LDR Médical
2006	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Marseille	UNAIBODE
2007	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Clermont Ferrand	UNAIBODE
2008	Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Marseille	AISOPCA
2008	Salon infirmier Care 2008	Marseille	AP-HM
2009	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Lorient	UNAIBODE
2010	Journées Nationales d'étude et de perfectionnement	Bordeaux	UNAIBODE
2010	Journées de travail de l'Association des enseignants en école d'infirmiers de bloc opératoire	Paris	AEEIBO
2010	Journées de travail de l'Association des enseignants en école d'infirmiers de bloc opératoire	Paris	AEEIBO

2010	Analyse des pratiques de formation et des situations de travail dans les écoles d'infirmiers de bloc opératoire	Marseille	AP-HM
2012	29Eme Journées Nationales d'étude et de perfectionnement		UNAIBODE
2015	30Emes journées nationales d'études sur la stérilisation dans les établissements de santé	Marseille	
2015	Journées de travail de l'Association des enseignants en école d'infirmiers de bloc opératoire	Paris	AEEIBO
2016	32Emes journées nationales d'études sur la stérilisation dans les établissements de santé		AEEIBO
2016	Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Marseille	AISOPCA
2016	123^{ème} Journée régionale d'étude et de perfectionnement: L'IBODE au cœur de la chirurgie ambulatoire		AISOPCA
2017	126^{ème} Journée régionale d'étude et de perfectionnement		AISOPCA
2017	La pratique du jeu en formation	Marseille	AISOPCA
2018	127^{ème} Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Avignon	AISOPCA
2018	35Emes journées nationales d'études et de perfectionnement		UNAIBODE
2019	129^{ème} Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Toulon	CAPIBO
2019	36Emes journées nationales d'études et de perfectionnement	Paris	UNAIBODE
2019	130^{ème} Journée régionale d'étude et de perfectionnement	Aix	CAPIBO
2022	36Emes journées nationales d'études et de perfectionnement	Reims	UNAIBODE

Formations diverses

ANNEE	THEME	LIEU	ORGANISME
2019	Sécurité incendie	Marseille	AP-HM
2015	Sécurité incendie	Marseille	AP-HM
2007	Initiation à Excel niveau 2	Marseille	AP-HM
2006	Initiation à Excel niveau 1	Marseille	AJP Conseil et Formation
2002	Initiation à l'informatique	ITP SOFT	AP-HM
2002	Espagnol niveau 2	Greta	Marseille

16 allée des romarins
13821 La Penne sur Huveaune
06 99 87 26 55 josette.constantini@orange.fr

Josette Constantini

Expérience professionnelle

2009 à ce jour école de bloc opératoire APHM

Cadre IBODE formateur

- Ingénierie de formation Ibode
- Organisation et planification de la formation Ibode
- Elaboration et dispense de cours à différentes catégories de personnel (Ide, Ibode, Iade, cadre, interne en chirurgie)
- Analyse de pratiques professionnelles
- Evaluation de pratiques professionnelles
- Mise en place de projet de formations en collaboration avec les directeurs de soins et cadre supérieur des différents hôpitaux
- Ingénierie de formation continue
- Elaboration de programmation et dispense de cours dans le cadre de la formation continue
- Préparation Orale et Ecrite concours entrée Ibode et Iade
- Jury école Ibode, IFCS
- Directeur de mémoire
- Mise en place et préparation des candidats à la VAE Ibode

2001 à 2009 bloc opératoire central Hôpital Nord, bloc op Timone adulte APHM **Cadre**

Ibode manager

- Gestion du programme et des vacations opératoire
- Mise en place suivi et évaluation de projets institutionnels
- Elaboration mise en place et suivi de projets de services en équipe et inter équipe
- Evaluation de pratiques professionnelles □ Analyse de pratiques professionnelles.
- Planification et réajustement de planning mensuel
- Gestion des ressources humaines
- Accueil et évaluation de compétences des nouveaux agents en bloc opératoires
- Accueil et évaluation d'étudiants au sein du bloc opératoire

- Elaboration de profil de poste : IBODE, IDE, AS, ASH, Brancardiers
- Auditeur qualité interne l'APHM

- Achat de dispositifs médicaux stériles dans le cadre de marché public
- Travail en collaboration avec l'ensemble des unités fonctionnelles de l'hôpital
- Collaboration avec les fournisseurs partenaires
- Participation à l'élaboration et au suivi de protocoles
- Animer et piloter l'équipe soignante □ Veille de la qualité du climat social au sein d'une structure fermée de bloc opératoire
- Suivi des tableaux de bords nécessaires au pilotage du bloc (benchmark, cotation actes opératoire...)

1997 1999 Ibode bloc central hôpital de la conception APHM

1993 1996 infirmière bloc opératoire des urgences
Hôpital sainte Marguerite APHM

1992 1993 Infirmière hémodialyse Hôpital sainte Marguerite
APHM

DIPLÔMES

-
- 2012 : Master 2 Université Aix Marseille «Encadrement et Formation dans le champ de la santé et du travail social »
 - 2001 Licence en administration économique et sociale université Aix Marseille juin 2001
 - 2001 cadre de santé IFCS Marseille
 - 1997 Infirmière de bloc opératoire école régionale d'infirmiers de bloc opératoire Marseille
 - 1997 Diplôme universitaire d'hygiène hospitalière faculté de médecine Marseille
 - 1992 DE infirmière
 - 1984 baccalauréat technique quantitative de gestion

Centres d'intérêts

Lecture, peinture, cinéma, danse, cuisine

CURRICULUM VITAE

Stéphanie LABOUTIERE

Domaine Val d'Azur, Bât H1
19, chemin de Château-Gombert
13013 Marseille

Téléphone (fixe et portable) : 06 03 00 91 92

Professionnel : 04 91 96 67 40

Email: stephanielaboutiere@free.fr

DIPLOMES

- **2019/2020** : - Formation de formateur simulation en santé en cours
- **2016** : - Formateur AFGSU niveau 1 et 2
- **2012** : - Master 2 Ressources Humaines

Option gestion des compétences et des Ressources Humaines **Université**

Aix-Marseille II, département formation continue

- **2011** : - VAP Master 1 sur dossier.
- **2008** : - Licence universitaire
ADMINISTRATION ET GESTION
ECONOMIQUE ET SOCIALE, option Travail et Ressources Humaines Mention Bien.

Université de la méditerranée, département formation continue.

- Diplôme d'Etat de Cadre de Santé

IFCS Marseille

- **1999** : - Diplôme d'Etat d'Infirmière de Bloc Opératoire

Ecole d'IBODE Marseille

- Attestation Universitaire en hygiène et épidémiologie

hospitalière **Faculté de Médecine Marseille**

- **1993** : - Diplôme d'Etat d'infirmière **IFSI Hôpital Nord Marseille**
- **1988** : - Baccalauréat : Mathématiques et sciences de la nature (série

D)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- **Depuis Juillet 2016** : **Cadre de Santé IBODE Formateur-** IRFSS Houphouët Boigny

Chargée de Promotion d'élève

Chargée du parcours de stage

Chargée de l'enseignement AFGSU niveau 1 et 2

Participe à la formation continue : accompagnement VAE / tutorat au bloc opératoire / formation aux actes exclusifs IBODE

Participe à l'organisation des parcours partiels de VAE pour les compétences 1/3/7 et 8

Gestion du portail internet de l'école de bloc opératoire

Membre de l'Association des Enseignants des Ecoles d'Infirmiers de Bloc Opératoire

- **2012/2016 : Cadre de santé IBODE- Hôpital de la Conception-Bloc central**
- **2008/2012 : Cadre de Santé IBODE-Hôpital Nord-Stérilisation centrale**
- **1999/2007 : IBODE Hôpital Nord**
- **1996/1998 : IDE exerçant en bloc Hôpital Nord**
- **1993/1996 : IDE chirurgie générale et urgences Hôpital Nord**
- **1990/1993 : FF Aide-soignant Institut Paoli Calmette**

VAILHE Magali

Rue Gabriel Vialle

Bâtiment B

06 62 79 24 75

Courriel: magali.vailhe@ap-hm.fr

45 ans

***CADRE DE SANTE
INFIRMIERE DE BLOC OPERATOIRE DIPLOME D'ETAT***

Numéro d'identification à l'Ordre National des Infirmiers : 2018568

DIPLOMES / TITRES

2010 : Titre de Cadre de santé au sein de la fonction publique hospitalière

2009 :

- **Licence Droit, Economie, Gestion des ressources humaines et des compétences, Mention Administration Economique et Sociale, Académie Aix/Marseille 2.**
- **Diplôme d'Etat de Cadre de santé, Institut régional de formation des Cadres de santé, IRFSS Houphouët Boigny, AP- HM.**

2000 : Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc opératoire, Ecole Régionale d'Infirmier de Bloc Opératoire, Hôtel Dieu, AP- HM.

1994 : Diplôme d'Etat d'Infirmier, Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) SaintMartin, Grenoble (38).

1990 : Baccalauréat série Scientifique, Lycée E. MOUNIER, Grenoble (38).

EXERCICE PROFESSIONNEL / SERVICES RENDUS

Depuis février 2013 : Cadre de santé (CS), bloc opératoire pluri disciplinaires, Timone 2, APHM

- Cadre de santé de proximité pour les spécialités de chirurgie Traumatologique, de la main et du rachis
- Chargée d'aménagement et du transfert d'activité du bloc chirurgie de la main de L'hôpital de la Conception sur Timone 2 (des ressources Humaines et du plateau technique) (février 2013)
- Chargée d'aménagement et du transfert d'activité du bloc de traumatologie et chirurgie du Rachis de l'hôpital de la Conception sur Timone 2 (des ressources Humaines et du plateau technique) (novembre 2013)
- Membre du jury des diplômes d'Etat IBODE
- Membres du jury du concours d'entrée école IBODE
- Directeur de mémoire pour étudiant IBODE
- Chargée de cours pour les agents de stérilisation, Greta Aix/Marseille

D'Avril 2012 à novembre 2013 : Cadre de santé (CS), bloc opératoire pluri disciplinaires, Timone 1, APHM

- Cadre de santé de proximité pour les spécialités de chirurgie ORL et Maxillo-faciale
- Responsable du transfert du bloc opératoire sur l'Hôpital de la conception
- Chargée d'organiser le transfert des ressources Humaines et du plateau technique de Timone 1 sur l'hôpital de la Conception
- Chargée d'organiser le transfert du bloc opératoire de la chirurgie de la main de l'hôpital de la Conception sur Timone 2

De juillet 2009 à Mars 2012 : Cadre de santé (CS), stérilisation centrale, APHM

- Cadre de santé de proximité du service de stérilisation centrale Timone
- Chargée des relations avec les services de soins et les blocs opératoires
- Participant au projet de centralisation de la stérilisation sur la nouvelle plate forme logistique
- Organisatrice du travail et des flux de production
- Participante aux campagnes d'audit en stérilisation
- Mise en place des évaluations des pratiques professionnelles
- Participante au plan de formation continue des agents de stérilisation et des chefs d'équipe au sein des stérilisations centrales APHM

- Chargée de formation pour les agents de stérilisation dans le cadre du diplôme d'agent de stérilisation (GRETA 13) et dans le cadre de la formation continue APHM ☐
Membre du jury des diplômes d'Etat IBODE

De septembre 2008 à juin 2009 : IRFSS = préparation du diplôme d'Etat de Cadre de Santé

De juillet 2000 à aout 2008: Infirmière de Bloc Opératoire Diplômée d'Etat (IBODE), Bloc opératoire de chirurgie Thoracique et vasculaire, Hôpital Sainte-Marguerite, AP-HM

- Référente de l'équipe de chirurgie thoracique
- Tutrice pour les stagiaires IBODE et des IDE nouvellement recrutés
- Membre des jurys des diplômes d'Etat IBODE

De septembre 1999 à juin 2000: EIBO (Hôtel-Dieu, APHM) = préparation du diplôme d'IBODE

De decembre 1995 à aout 1999: Infirmière Diplômée d'Etat (IDE)

- Bloc opératoire central pluridisciplinaire, hôpital de la Conception, AP-HM
- ☐ Service d'hospitalisation de chirurgie orthopédique, hôpital de la Conception, AP-HM
- ☐ Service d'hospitalisation de chirurgie gynécologique, hôpital de la Conception, AP-HM

De juillet 1994 à novembre 1995: Infirmière Diplômée d'Etat (IDE)

- ☐ Service d'hospitalisation de chirurgie viscérale et urologique, CHP Beauregard, Marseille

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

A VENIR 2018

- Février 2018 Les Actes exclusifs ibode, IRFSS, APHM, 7 jours
- Mars 2018 AFGSU niveau 1 et 2, IRFSS, APHM, 3 jours

2017

- Gestform logiciel d'entretien de collaborateurs, APHM, 1 jour

2016

- Formation en communication et GRT, APHM, 3 jours

2015

- 32^{ème} journées nationales d'étude et de perfectionnement de l'Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (UNAIBODE), Dijon

2014

- « Management et qualité », 3 jours, APHM

2013

- Les problématiques de la qualité de l'air et de l'eau dans les établissements de santé, 2 jours, APHM

2011

- Audit qualité interne, 2 jours, APHM

2010

- « Les compteurs agile time », APHM, 1 jours
- « Accompagner les changements organisationnelles : la nouvelle plateforme logistique », 2 jours, APHM
- Conduite des autoclaves, APHM, 1 jours

2009

- Logiciel OPTIM, ½ jour, APHM
- EXCEL initiation, 2 jours, APHM
- EXCEL perfectionnement, 2 jours, APHM
- « Gestion du temps de travail – Agile time », 2 jours, APHM

2008-2009

- Ecole régionale de Cadre de santé, Institut régional de formation des Cadres de santé, IRFSS Houphouët Boigny, APHM
- Licence Droit Economie gestion (AES)

2007

- Initiation à l'informatique, 2 jours, APHM
- WORD Niveau 1, 3 jours, APHM
- OUTLOOK, 1 jour, APHM
- Préparation au concours d'entrée à l'IFCS : méthodologie de l'entretien avec un jury, 3 jours, APHM
- Préparation au concours d'entrée à l'IFCS : élaboration du dossier professionnel, 3 jours, APHM

2005

- Rencontre Médico-chirurgicales d'Oncologie Thoracique, 1 jour, Marseille

2004

- « Etre tuteur pour les personnels travaillant en bloc opératoire et secteurs associés » : Formation continue AP-HM : 28 heures
- 8^{ème} Congrès Européen en langue française des Infirmières en Chirurgie Endovasculaire, 2 jours

- Rencontre Médico-chirurgicales d'Oncologie Thoracique, 1 jour, Marseille

2001

- Approche juridique de la responsabilité du personnel hospitalier, 2 jours, APHM
- Utilisation des secours de gaz médicaux, 1 jour, APHM

1999-2000

- Ecole régionale d'infirmiers de bloc opératoire de Marseille, Hotel-Dieu, AP-HM
- Conduite de stérilisateurs à vapeur
- Attestation en hygiène et épidémiologie hospitalière

1991-1994

- Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHRU Nord, APHM

1990-1991

- 1^{ère} année DEUG de géographie, Faculté de Grenoble

1990

- Baccalauréat série D

APTITUDES INFORMATIQUES

Maitrise des logiciels Word, Power point et Excel

Maitrise de l'outil internet

Maitrise des logiciels institutionnels

ACTIVITES CULTURELLES, SPORTIVES ET ASSOCIATIVES

Lecture,

Pratique de la Flute Traversière,

Randonnées pédestre, VTT, YOGA,

Membre de l'association des parents d'élèves « Plus Belle L'Ecole », Cuges les Pins Adhérente de l'Association des Infirmiers de Salle d'Opération Provence Cote d'Azur (AISOPCA) : défendre l'exercice de la profession d'IBODE, promouvoir la qualité des soins au bloc opératoire, assurer la formation continue des professionnels en bloc opératoire

Etat civil

Sébastien VERGNE

Né le 12 mai 1975

Terra Floréa

Villa 26

76, route des Eyssagnieres

05000 Gap

Tél: 04 92 51 61 74/ 06 77 81 82 19

Mail: vergne.sebastien05@gmail.com

Diplôme

2022 : Diplôme de formateur AFGSU

2016 : Master II professionnel « Encadrement dans le secteur sanitaire et social », parcours cadre de proximité.

2016: Diplôme d'état de cadre de santé.

2004: Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

1998: Diplôme d'Etat d'infirmier.

1993: Baccalauréat série mathématiques, sciences physiques et naturelles.

Déroulement de carrière

Depuis Janvier 2021	Cadre de santé formateur ERIBO Marseille
Janvier 2018 à décembre 2020	Cadre de santé en médecine interne, Gap.
Juin 2016 à Décembre 2017	Cadre de santé au bloc opératoire, Gap.
Septembre 2015 à Juin 2016	Etudiant à l'IFCS du pays d'Aix-en-Provence et, étudiant à l'université D'Aix-Marseille (AMU).
Avril 2013 à septembre 2015	Faisant fonction de cadre de santé au bloc opératoire, Gap.
Juillet 2010 à Avril 2013	Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE), Gap.
Septembre 2009 à Juillet 2010	Faisant fonction de cadre de santé au bloc opératoire, Gap.
Avril 2004 à Septembre 2009	IBODE, Gap.
Octobre 2002 à Avril 2004	Ecole Régionale D'IBODE, Marseille.
Septembre 1999 à Octobre 2002	Infirmier faisant fonction D'IBODE, Gap.
Juillet et Août 1999	Infirmier en cardiologie, Gap
Octobre 1998 à Juillet 1999	Infirmier au bloc opératoire clinique des Alpes, Gap.

Formations

2021/2022	Formation de formateur AFGSU	Marseille (CESU 13)	8 jours
2021	Réactualisation AFGSU	Marseille (CESU 13)	3 jours
2019	Formation « Process com »	Gap	3 jours
2018	Formation « management bienveillant »	Gap	3 Jours
2015-2016	Master II professionnel	AMU, Aix-Marseille université.	9 mois
2015-2016	Institut de formation des cadres de santé.	IFCS, Aix-en – Provence.	9 mois
2014	Cycle préparatoire au concours d'entrée à l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)	IFCS, Aix-en Provence.	18 Jours

2014	Transmissions ciblées	GRIEPS, Gap	2 jours
2014	Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique	Paris.	1 jour
2014-2005-2001	Journées professionnelles IBODE	Gap	1 jour
2010	Formation Tutorat des étudiants	CHICAS, Gap	1 jour
2005	Recyclage AFGSU (gestes et soins d'urgence)	CHICAS Gap	3 jours
2002-2004	Formation IBODE	ERIBO, Marseille.	18 mois
2001	Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique	Paris.	1 jour